

L'errance médicale source de retard de prise en charge : l'exemple de la rhumatologie*

selon l'enquête** de l'URPS Médecins Île-de-France

La diminution continue du nombre de médecins spécialistes en ville fragilise l'accès aux soins et la qualité des prises en charge. Retards diagnostiques, examens complémentaires multiples, errances dans le parcours de soins : les conséquences sont lourdes pour les patients comme pour les finances de l'Assurance maladie et des complémentaires santé. L'enquête menée par l'URPS Médecins Île-de-France auprès des rhumatologues libéraux franciliens en apporte une démonstration concrète.

Une photographie préoccupante du parcours patient

L'étude porte sur 112 nouveaux patients (60% âgés de moins de 60 ans) vus par 32 rhumatologues libéraux d'Île-de-France.

Au moment de la consultation :

- **74 %** des patients présentent une **impotence fonctionnelle significative**.
- **77 %** ont attendu **plus de 3 mois** pour obtenir un rendez-vous.
- 39 % ont attendu plus d'un an.

Ces délais sont particulièrement difficiles à supporter lorsqu'il s'agit de douleurs et de limitations de l'appareil locomoteur. Néanmoins, en ville, les rhumatologues s'organisent pour prendre de nouveaux patients (un quart sont reçus en moins de 3 mois).

Dans 45 % des cas (51 patients sur 112), la consultation avec le rhumatologue permet de préciser le diagnostic en réponse aux symptômes présentés ou à la question posée. Par exemple, des anomalies visibles à l'IRM réalisée pour un genou douloureux, parfois déjà infiltré (lésions ménisco-ligamentaires, ou cartilagineuses) ne sont pas les seules causes possibles à l'origine des symptômes. L'examen clinique spécialisé permet parfois d'identifier une arthrose de hanche, une cruralgie, un rhumatisme inflammatoire ou microcristallin, orientant vers un traitement adapté et évitant des soins inutiles.

Des parcours de soins longs et coûteux

Avant d'accéder au rhumatologue, chaque patient a bénéficié en moyenne de plus de deux consultations préalables :

- 60 % des patients sont adressés par leur médecin traitant
- 22 % consultent pour un second avis
- 26 % sont orientés par d'autres praticiens ou viennent d'eux-mêmes

Par ailleurs, 82 % avaient déjà réalisé une IRM et 64 % un bilan biologique.

Une consultation plus précoce aurait permis d'éviter :

- 44 % d'hospitalisations ou de passages aux urgences
- 28 % de prescriptions d'anti-inflammatoires non stéroïdiens

L'intervention du spécialiste améliore donc la pertinence diagnostique, sécurise les traitements et contribue à la maîtrise des dépenses de santé.

Une pénurie organisée de spécialistes

Les délais observés sont directement liés à la démographie médicale.

Une étude*** territoriale publiée en juin 2025 par l'URPS Médecins Île-de-France estime qu'il faudrait former **55 internes** en rhumatologie par an en Île-de-France pendant 5 ans pour compenser les départs à la retraite et retrouver le niveau d'accès aux soins de 2019.

Or en novembre 2025, seuls **12 internes** ont été nommés en rhumatologie en Île-de-France.

Une problématique qui dépasse la rhumatologie

Si la rhumatologie – spécialité couvrant les pathologies ostéo-articulaires, inflammatoires, métaboliques et osseuses – constitue ici un exemple documenté, la même dynamique est observée dans d'autres disciplines : dermatologie, neurologie, endocrinologie, gynécologie, ophtalmologie, ORL ou psychiatrie. Et la situation risque de s'aggraver car 45 % des spécialistes en Ile-de-France ont plus de 60 ans.

La pénurie de spécialistes n'est pas seulement un problème organisationnel : c'est un enjeu majeur de santé publique et de soutenabilité financière du système de soins.

Anticiper plutôt que subir

À la lumière de ces résultats, l'URPS Médecins Libéraux Île-de-France appelle les pouvoirs publics à adapter le nombre de postes d'internes aux besoins démographiques réels de chaque spécialité, en cohérence avec les réalités territoriales franciliennes puis nationales.

Former le bon nombre de spécialistes aujourd'hui, c'est garantir demain :

- un accès plus rapide aux soins (évitant des indemnités journalières d'arrêt de travail : 8% dans l'étude),
- des diagnostics plus précoces,
- une meilleure qualité de prise en charge,
- et une utilisation plus efficiente des ressources de santé.

L'exemple de la rhumatologie montre qu'au-delà des chiffres, il s'agit avant tout d'un enjeu humain : celui de patients qui attendent, souffrent et méritent un accès rapide à l'expertise dont ils ont besoin.

** La rhumatologie couvre la prise en charge des souffrances ostéo-articulaires, sportives, inflammatoires, métaboliques et osseuses.*

*** [Enquête : parcours patient et errance de diagnostic en rhumatologie](#) menée en juillet 2025 auprès des 315 rhumatologues libéraux franciliens, 32 répondants ayant analysé la consultation de 112 nouveaux patients*

**** [Etude juin 2025 sur les conséquences du numerus apertus sur les besoins en internes](#)*

À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 20 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 60 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ». Plus d'informations : www.urps-med-idf.org

Contact presse : Sylvie Courboulay, responsable communication
06 86 80 88 56 – sylvie.courboulay@urps-med-idf.org